

Burundi : les institutions bancaires sollicitées pour le secteur de la culture

@rib News, 17/12/2011 â€“ Source XinhuaLe ministre burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Jean-Jacques Nyenimigabo, a sollicité samedi les institutions bancaires pour une ouverture au secteur culturel afin d'accorder des facilités bancaires aux artistes et opérateurs culturels burundais. M. Nyenimigabo, qui s'exprimait à l'occasion de la clôture d'un séminaire de formation à l'intention de 23 entrepreneurs culturels en collaboration de projets et gestion d'entreprises, a plaidé pour la mise en place d'un fonds de garantie par le gouvernement pour que les acteurs culturels puissent investir autant que faire ce peut dans le domaine de la culture.

Pour le ministre burundais de la Culture, grâce à la formation acquise, l'expertise des entrepreneurs en formulation et présentation des dossiers de financement a été renforcée, la gestion des entreprises culturelles sera désormais améliorée et la constitution d'un réseau d'entrepreneurs des pays francophones du Sud facilitée. Le ministre burundais a saisi cette opportunité pour solliciter une équipe d'experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à « pour s'être donné corps et âme » pour la réussite de ce séminaire pour laquelle elle a fourni l'appui matériel et financier. Il souhaite que l'OIF puisse soutenir davantage le Burundi dans ses projets et programmes culturels dont le prochain « Festival Panafricain de la Percussion » projeté pour l'année 2012 à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance du Burundi.